

Envoyé : mardi 17 juillet 2018 14:03

Bonjour,

En tant que futur habitant de Romainville, je tiens à exprimer mon soutien au projet d'aménagement de la Corniche des Forts porté par la mairie.

Ce projet qui allie le bien être des habitants des communes limitrophes et le respect de l'environnement me paraît équilibré. Il mérite qu'il soit soutenu !

Cordialement,

Jérôme Janvier

Envoyé : mardi 17 juillet 2018 15:39

Bonjour

ce message pour soutenir le projet de l'île de loisir ,

je considère que c'est un projet écologique , laissant place à la biodiversité et à l'humanité

je suis pour

En vous souhaitant une belle journée

Michèle D'Angelo

Envoyé : mardi 17 juillet 2018 16:52

Elue municipale à Pontoise et conseillère communautaire à Cergy-Pontoise, je me permets de vous contacter dans le cadre de la consultation sur le projet d'aménagement de la Corniche des Forts à Romainville destinée à devenir une île de loisirs.

Je trouve profondément regrettable que les ex-bases de loisirs devenues « îles de loisirs » vivent de plus en plus au parc d'attraction comme celle de Cergy-Pontoise. On y minore de façon continue leur rôle environnemental d'accueil et de protection de la faune et de la flore.

Je souhaite que cet écueil soit évité au projet de Romainville.

Les façons d'aménager ces espaces de loisirs grand public doivent changer !

Si je reconnais l'intérêt des efforts de préservation du paysagiste de l'agence Ilex qui a remporté le concours en 2002, ils sont déjà insuffisants et paraissent déjà menacés car tout projet, même présenté comme définitif, sera de fait évolutif.

Pour ce projet il y a déjà des propositions d'amélioration d'étudiants de l'École Spéciale d'Architecture qui ont potassé le sujet pendant un an : leurs propositions sont intéressantes pour aménager les contours de cette forêt urbaine qu'est devenue la Corniche des Forts pour permettre au public d'en profiter tout en préservant mieux les carrières et leur biodiversité. Elles méritent d'être prises en compte.

Il faudrait au minimum sanctuariser définitivement un espace forestier significatif de cette forêt de liane tout à fait exceptionnelle en région parisienne. Je rappelle l'avis de Gille Clément, qui a aménagé le parc André Citroën : *« A moins d'aller du côté des pyramides mayas, je n'ai jamais vu ce genre de profil accidenté sur lequel une végétation aussi puissante serait revenue. C'est unique ! »* « Il y a une diversité comportementale tout à fait remarquable de végétaux qui ont dû s'adapter aux excavations, remarque-t-il. Cela crée un monde à part, complètement atypique. On oublie que l'on est à Paris. »

Bénédicte Ariès